

CONDITIONS DE RESERVATION ET DE LOCATION

GENERALES

RESERVATION : La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation accompagné de son acompte et des frais de réservation à l'ordre de : Camping Les Rives d'Auzon. Une lettre de confirmation vous sera alors adressée, elle devra être présentée à la réception dès votre arrivée. La réservation est personnelle. Il est interdit de la sous louer ou de la céder à un tiers. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur. Toute personne en supplément doit être déclarée à l'arrivée. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat, l'acompte réservé et non utilisés ne sera pas restitué. Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

ANIMAUX : ils sont admis tenus en laisse et sur présentation du carnet de santé obligatoire. (arrêté du 22/01/85), ils doivent être tatoués (arrêté du 30/06/92). Ils doivent être non agressifs, leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, caravane ou tente, sur l'emplacement ou attaches à un arbre. Les chiens susceptibles être dangereux (catégorie 1 et 2 arrêté du 27/09/99) sont refusés.

SECURITE-ASSURANCE : Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation dues aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

CIRCULATION-BRUIT : La vitesse est limitée à 10 km/h. Dans le camping, le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès. Les véhicules doivent être impérativement garés sur la parcelle. Ne garez jamais votre véhicule sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé, des campeurs peuvent arriver à tout moment. L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement.

REGLEMENT PISCINE : L'espace aquatique est strictement réservé aux campeurs. Le règlement complet est affiché à l'entrée de la piscine. **POUR DES RAISONS D'HYGIENE, LES CALECONS ET SHORTS DE BAIN SERONT REFUSES A L'ENTREE DE LA PISCINE.**

LITIGES : Les litiges, qui ne seraient pas réglés à l'amiable, seront soumis au Tribunal d'Instance du lieu du camping.

SPECIFIQUE A LA LOCATION (Mobilhomes, caravanes, Bengali)

1 - Toutes les formalités, y compris le solde et le chèque de caution, sont exigées avant la prise de possession de la location. L'inventaire sera fait le jour de l'arrivée et en présence du loueur et du locataire avant le départ. S'il constate des défauts, il doit le déclarer dans un délai de 24 heures. Passé ce délai, il est présumé avoir pris la location et ces installations en bons états.

2 - Les chèques de caution fournis seront restitués lors du départ sous réserve d'éventuelles dégradations commises par le locataire, ou que les lieux ne soit rendu dans un parfait état de propreté. Rappel : le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour.

Caution locative : 150 € pour une dégradation éventuelle, restituée après examen des lieux.

Caution ménage : 45 € si le locatif n'est pas rendu propre.

3 - Le jour de votre arrivée, la location sera disponible à partir de 15H00 et devra être occupée avant 21H00. Les locations donnent droit aux mêmes prestations et animations du camping. Les animaux sont acceptés, limité à un par location (voir conditions générales)

4 - En cas de retard, si la direction du camping n'est pas prévenue, et sans nouvelle dans les 48 heures après la date d'arrivée prévue, celle-ci pourra disposer de la location et l'acompte restera acquis au camping. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé non justifié, il sera facturé la totalité du séjour réservé.

6 - Les départs, le jour prévu, de 8h à 11h maximum, sauf en cas de départ la veille (de 15h à 19h en fonction des disponibilités du personnel). Si le départ était fait avant 8 h le matin, le camping gardera la caution qu'il enverra après l'examen du locatif.

7 - En cas d'annulation, il vous sera retenu : - Les frais de dossier soit 12 €. - L'acompte de 30% et si l'annulation n'intervient pas dans les 20 jours qui précèdent la date initialement prévue de votre arrivée, la totalité du séjour réservé. Le courrier d'annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception.

8 - La signature du contrat implique que vous avez pris connaissance des présentes conditions.